

(N^o 75.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Eugène Barthélemi Baillet, sous-lieutenant au 1^{er} régiment de chasseurs à pied.

(Voir le N^o 386, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête en date du 10 décembre 1843, le sieur Baillet demande la naturalisation ordinaire. Le pétitionnaire est né à Bordeaux (France), le 7 octobre 1819 ; à l'âge de neuf ans il fut amené en Belgique par son père, qui vint s'établir à Liège ; dès le 1^{er} novembre 1830, il était volontaire aux chasseurs Niellon, et après avoir passé successivement par les grades de caporal, fourrier, sergent-major et adjudant sous-officier, il reçut, le 15 juin 1838, le brevet de sous-lieutenant.

La conduite que le pétitionnaire a tenue est irréprochable, et ses chefs ainsi que les autorités consultées estiment qu'il est digne de la faveur qu'il réclame.

Dans sa séance du 15 décembre 1846, la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de quarante suffrages contre 12.

CHRISTYN Comte DE RIBAU COURT, Rapporteur.